

## Edito



Après de longs mois de restrictions, l'été nous permet de reprendre nos habitudes de vie, de revoir notre famille, nos amis et nos voisins pour partager des moments de convivialité.

Comme vous, notre Office a repris certaines de ses activités de proximité. En effet, ces dernières semaines, nous avons accompagné la mise en service de composteurs et de carrés potagers, initiés avec la participation de locataires, complétée prochainement par l'installation d'une nouvelle cabane à chats au quartier des Champs.

Ce sont toujours de belles occasions de vous retrouver, sur le terrain, pour échanger et conduire avec nos locataires des actions valorisant le « bien vivre ensemble ».

Cette proximité fait partie de l'ADN de notre Office. Elle est animée par des collaborateurs impliqués. Nous avons souhaité vous en présenter plusieurs, dont les missions sont toutes engagées, au quotidien, au service de nos locataires.

La crise de la Covid ne nous a pas permis de fêter comme il se doit les 90 ans de MAH, le 18 juin dernier. Cet anniversaire sera fêté au cours du dernier trimestre 2021.

Bon été à tous.

**Norbert Graves**

Président de Montélimar-Agglomération Habitat



## MAH S'ENGAGE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

**Notre Office a signé un protocole avec le groupe Dauphiné Isolation en direction de publics en difficultés d'insertion professionnelle.**

Un protocole d'insertion professionnelle a été signé, le 26 mai dernier, entre Montélimar-Agglomération Habitat, représenté par son président Norbert Graves et Thierry Gallo, directeur général du Groupe Dauphiné Isolation (GDI).

Dans le cadre des travaux d'isolation thermique engagés au sein de son patrimoine, MAH a inclus dans son appel d'offres une clause d'insertion professionnelle réservée à des publics en recherche d'emploi ou en difficulté d'insertion

C'est l'entreprise montilienne GDI qui a apporté la réponse la plus adaptée aux exigences de l'appel d'offres en proposant 2 280 heures de travail axées sur les métiers de l'isolation thermique.

« C'est un partenariat gagnant-gagnant » a expliqué Norbert Graves en signant cette convention. « Elle va permettre à notre Office de conforter son rôle d'acteur social au service des personnes qui traversent des difficultés d'insertion, tout en réalisant des travaux d'isolation importants sur notre patrimoine ».

Montélimar-Agglomération Habitat poursuit ainsi son action engagée dans le cadre de différents contrats concernant l'entretien ménager des parties communes de son parc locatif, déjà confiés à des entreprises d'insertion.

# LES COLLABORATEURS DE MAH... AU

Certains travaillent dans l'ombre, d'autres sont sur le terrain.

Nous avons choisi de vous présenter trois des nombreux métiers spécifiques à notre Office, assurés par des femmes et des hommes engagés et impliqués dans leurs missions quotidiennes au service des locataires de Montélimar-Agglomération Habitat.



## P. FERNANDEZ Chargée de la gestion locative

Les locataires la connaissent bien. Elle est le visage, mais surtout la voix qui les accompagnent dès leur entrée au sein de MAH.

P. Fernandez est chargée de la gestion locative au sein de la direction locative depuis novembre 2018.

Cette jeune femme a fait toute sa carrière dans l'immobilier, en tant que négociatrice immobilière, tout d'abord, puis chez un bailleur social en Haute-Savoie pendant dix ans.

Elle gère aujourd'hui, au sein de MAH, toutes les questions administratives des locataires, pour tout ce qui

touche à leur bail.

Elle dirige aussi toutes les enquêtes obligatoires.

Empathique, à l'écoute, patiente, elle met au quotidien ses qualités humaines au service des locataires.

« Il est important de bien les écouter ou de les recevoir, de les aider au mieux dans leurs démarches, de comprendre leurs problèmes d'APL, de quittance ou de charges, d'assurances, afin de les résoudre au mieux et leur en éviter d'autres plus importants ».

Une fois les dossiers locatifs remplis par les chargées de clientèle, elle valide les documents et pièces jointes (quittances d'assurances, mandat de prélèvement, chèque de caution...).

**Pour être encore plus à l'écoute et proche des locataires, on peut désormais joindre, M<sup>me</sup> Fernandez sur sa ligne directe au 04 75 53 13 48.**



## LE SERVICE DES RÉCLAMATIONS

Installé dans les locaux des ateliers, boulevard Gambetta, il est rattaché hiérarchiquement à la direction des services techniques

Le service des réclamations joue un rôle essentiel auprès des locataires qui peuvent le joindre via un numéro de téléphone dédié.

Ce service facilite la prise en compte et la gestion des problèmes locatifs rencontrés dans les logements.

Une fois enregistrée, la demande du locataire peut être traitée sous deux formes :

- soit la réparation relève du bailleur, auquel cas MAH fait intervenir un de ses prestataires sous contrat (le locataire ne paye rien)
- soit il s'agit d'une réparation locative qui est réalisée par le locataire par ses propres moyens ou par un prestataire de l'Office (la réparation est facturée au locataire)

Les agents du service des réclamations assurent :

- le suivi des réclamations et des travaux grâce à un bilan des demandes en cours réalisé chaque mois. Ces tableaux de bord permettent de relancer les prestataires et ainsi faire respecter les délais d'intervention
- le traitement et le contrôle de la facturation au regard des travaux réalisés
- le traitement des factures avant transmission au service financier
- la gestion des sinistres : suivi des dossiers de la déclaration jusqu'au remboursement et réalisation des travaux.

Une réclamation → 0 800 300 666

**En 2020, le service a traité 2030 réclamations contre 3444 en 2019, principalement des problèmes de plomberie (fuite, sanitaire bouché, engorgement...).**

## Assurance obligatoire

**Vous devez être assuré et justifier d'une assurance-habitation quand vous signez votre bail.**



## NOS ÉQUIPES DE GARDIENS

### Sur le terrain, au plus proche des locataires

Les gardiens sont les représentants et le relais de Montélimar-Agglomération Habitat sur le terrain, où ils travaillent en équipe.

#### Être gardien à MAH

Le métier de gardien conjugue plusieurs qualités et compétences pour réaliser différentes missions qui exigent de la polyvalence, de la sociabilité, de la rigueur et de l'ambition.

Nos agents travaillent en 3 équipes sur l'ensemble de notre parc locatif. Pour conforter leurs acquis, les gardiens suivent des formations tout au long de l'année sur différents thèmes comme l'électricité ou la sécurité, notamment incendie, et ce pour être toujours plus performants sur le terrain et au plus proche des locataires

#### Leurs missions

Les gardiens sont notamment en charge de l'entretien des espaces verts : taille et tonte, principalement. Ils s'occupent aussi de la propreté des espaces communs

des résidences, du nettoyage autour des containers semi enterrés et du ramassage des encombrants.

Ils interviennent souvent pour pallier au déficit de civisme régulier (ramassage des poubelles éventrés, encombrants anarchiques comme les matelas, les appareils ménagers, ...).

#### Proximité participative

Les gardiens sont aussi appelés à participer aux différentes actions de proximité conduites par MAH. Ils accompagnent ainsi les manifestations réalisées en partenariat ou à la demande de nos locataires (installation de la spirale de la biodiversité, de carrés potagers, de cabanes à chats, de composteurs, ...).

#### Nos gardiens

- Saïd AFROUN
- Nathalie ARNOUX
- Mohamed BACHEMAR
- Medhi BENFETTOUME
- Khalid KARBACHE
- Frédéric LAPOUGE
- Vincent LASSAGNE
- Alex MARRONE

## Consignes de citoyenneté

N'oubliez pas ces quelques règles citoyennes pour faciliter leur travail :

- Respecter les règles de tri
- En fonction du type de déchets, choisir le bon type de recyclage
- Bien fermer vos sacs poubelles
- Bien déposer vos sacs poubelles dans les containers
- Déposer vos encombrants dans les déchetteries intercommunales

## COMMENT PAYER MON LOYER ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le paiement de vos loyers devra être effectué soit :

- Par **prélèvement automatique** : vous n'avez rien à faire, le transfert de domiciliation se fait automatiquement
- Par **chèque** : vous rédigez votre chèque à l'**ordre de Montélimar-Agglomération Habitat** que vous envoyez à MAH ou déposez directement au siège de l'Office, accompagné obligatoirement du coupon **détachable** au bas de votre avis d'échéance
- En **espèces** en vous présentant à un guichet de la Banque Postale (une commission de 6€ sera facturée à chaque opération). **AUCUNE SOMME D'ESPÈCES NE SERA ENCAISSÉE AU SIÈGE DE MAH**
- Par **virement bancaire** en inscrivant en libellé votre numéro de dossier de facturation et votre nom à destination du compte suivant :  
BIC : PSSTFRPLYON - IBAN : FR 04 2004 1010 0721 8139 6F03 868
- Par **carte bancaire** :
  - Soit à l'**accueil** de MAH avec votre avis d'échéance
  - Soit via « **l'espace locataire** » après votre inscription sur notre site **www.montélimar-agglomeration-fr** à la rubrique « Espace Locataires » réservée aux locataires de Montélimar Agglomération Habitat.



## MAH FÊTE SES 90 ANS D'EXISTENCE !

La crise de la Covid ne nous a pas permis de fêter comme il se doit les 90 ans de Montélimar-Agglomération Habitat.

Notre Office aurait dû en effet souffler ces 90 bougies le 18 juin dernier, puisqu'il a été créé officiellement à cette date en 1931, suite à la parution du décret au Journal Officiel, JO dont le texte précise, dans son article 1, la création d'un « office public d'habitation à bon marché pour la ville de Montélimar (Drôme) ».

Les élus montiliens avaient alors pris l'engagement, lors d'un conseil municipal du 23 mars 1931, de fournir à l'Office « une dotation de 100 000 francs » (de l'époque).

Depuis, Montélimar-Agglomération Habitat a connu plusieurs transformations, tout en gardant sa finalité : proposer des logements à loyers modérés.

L'ordonnance du 1<sup>er</sup> février 2007 a unifié le statut des OPAC et OPHLM en Offices Publics de l'Habitat. Rebaptisé « Montélimar-Agglomération Habitat en 2017, notre Office est rattaché depuis le 10 mars 2017 à la collectivité Montélimar Agglomération.

D'autres évolutions attendent Montélimar-Agglomération Habitat d'ici la fin de l'année 2021, qui lui permettront de réhabiliter les immeubles hérités de la création d'un HBM en 1931 !

### Pour nous joindre :

ACCUEIL DU PUBLIC  
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30  
le vendredi de 8h à 12h  
Tél. 04 75 01 69 80

### Réclamation technique :

numéro vert 0800 300 666  
gratuit fixes et portables  
Aux heures d'ouverture de MAH

Astreinte technique 06 71 27 91 78

Attention : numéro réservé aux urgences

contact@montelimar-agglomeration-habitat.fr  
Montélimar-Agglomération Habitat  
Tour H - 3 place Clemenceau - BP 293  
26207 Montélimar Cedex

Directeur de la publication : Norbert Graves  
Rédaction : Sylvie Merlet - Ambre Aïtahnia, stagiaire  
services de Montélimar - Agglomération Habitat  
Photos : Sylvie Merlet - Ambre Aïtahnia  
PAO et impression : imprimerie Bayle Montélimar  
Papier recyclé - ISSN : 2115-080X - Tirage 2000 ex  
Périodique

## TRANSFORMATION DE L'ANCIEN FOYER CHOMILLAC



C'est le premier chantier inscrit dans le Plan de Relance de MAH !

Les travaux ont été lancés début avril. Ils vont consister à la transformation du foyer, vidé de tout occupant depuis 2018, en 14 logements de type T2, dont 7 réservés aux personnes à mobilité réduite. La fin du chantier est prévue pour la mi-janvier 2022. Le coût des travaux est estimé à 737 644,67 € (financés à hauteur de 20 % par MAH et à 80 % par un emprunt à la Caisse des Dépôts et Consignations).

## ÇA POUSSE À BAVIÈRE



Jeudi 10 juin, Norbert Graves a participé à l'inauguration de carrés potagers installés à la résidence Bavière, en présence de nombreux membres de l'Amicale "les Jardins de Bavière", récemment créée et présidée par Corinne Grac.

MAH a accompagné cette action de proximité en dotant la résidence de 4 carrés dont un offert par notre partenaire

la jardinerie montilienne Truffaut), de différentes plantations, en apportant la terre et en créant un point d'eau à proximité du petit jardin.

Notre Office a tenu ainsi à encourager les locataires adhérents à l'Amicale, transformés en jardiniers, pour réaliser leur montage et la plantation des différents fruits et légumes : tomate ronde et cerise, aubergine, salade, carotte, radis, mini poireaux, piment, thym, romarin, menthe, basilic, ciboulette, fraises, persil. Ces carrés potagers ont vocation à recevoir le compost des composteurs installés dans cette résidence depuis plus d'un an et gérés par les locataires eux-mêmes.

## MISE EN SERVICE D'UN SITE DE COMPOSTAGE AU PETIT NICE (Sauzet)



Montélimar-Agglomération Habitat a fait le choix d'initier ou d'accompagner l'installation de sites de compostage, sur son parc locatif. Après une première initiative, réussie, à Bavière, c'est au tour des résidents du Petit Nice à Sauzet de se lancer dans l'aventure du compostage.

Cette action a été initiée par le Maître-Composteur Lionel Huc, dans le cadre de son cursus universitaire, avec qui Montélimar-Agglomération Habitat a signé une convention de création et de gestion d'un site de compostage collectif.

L'installation de deux bacs de 800 litres répond parfaitement aux nouvelles habitudes de vie quant au traitement des déchets, notamment alimentaires ou ménagers.

Lundi 28 juin, Norbert Graves, président de Montélimar-Agglomération Habitat a participé à la mise en service de ce site de compostage, en présence de Julien Duvoid, maire de Sauzet, de Lionel Huc et de plusieurs locataires. Le président de MAH s'est félicité de voir émerger ce genre d'initiatives.

Il a remercié le Maître-Composteur pour son investissement et a encouragé les locataires de la résidence, à utiliser, au quotidien, les deux bacs désormais à leur disposition, réalisés par les Compagnons d'Emmaüs avec du bois de récupération.

MAH a perdu plusieurs de ses anciens locataires. Nous souhaitons rendre un hommage à :

- André Michel (décédé le 1<sup>er</sup> février) : résident à Cabiac depuis 1962
- Abdelkader Hammadi (décédé le 25 avril) : résident à Grangeneuve depuis 1969